



## Discours de François Villeroy de Galhau : « Le défi d'une gouvernance économique efficace à l'échelle européenne pour contribuer à une communauté internationale prospère »

Lors du « Forum des marchés émergents » qui se tenait à Paris le 11 avril, François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France s'est prononcé pour la création d'un poste de ministre des Finances de la zone euro. Même si de fortes réticences existent au sein des gouvernements en ce qui concerne le « partage des ressources budgétaires et de la souveraineté », le Gouverneur de la Banque de France souhaite « faire valoir des arguments économiques pour promouvoir une gouvernance de la zone euro plus solide ». Pour François Villeroy de Galhau « L'absence de coordination a un vrai coût économique ». Ainsi « Pour faire avancer le débat, il faut opérer trois choix fondamentaux : Premièrement, progresser en parallèle sur les réformes nationales et la coordination européenne. (...) Deuxièmement, nous devons reconnaître que les « institutions avec mandat » sont plus efficaces que les « règles sans institutions ». Pour renforcer la cohérence et la coordination des politiques économiques, (...) nous avons besoin de règles plus simples. Mais elles doivent être complétées par des institutions fortes dotées de pouvoirs discrétionnaires. (...) Troisièmement, il y a place pour un niveau intermédiaire d'intégration (...). Je l'appellerai « pleine coordination des politiques économiques nationales », le chaînon actuellement manquant entre intégration complète, du type de celle de la politique monétaire, et la surveillance fondée sur des règles ». Les missions principales d'un ministre des Finances pourraient être au nombre de quatre. 1/ Il serait chargé « de la préparation d'une stratégie collective à l'échelle de la zone euro ». 2/ Il serait « responsable de la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie collective ». 3/ Il serait également responsable « de la mise en œuvre de la gestion de crise centralisée ». 4/ « Enfin, au fur et à mesure de l'intégration, le ministre pourrait se voir confier la gestion du fonds de convergence de la zone euro, évoluant vers un budget de l'euro ». Selon François Villeroy de Galhau « Pour la zone euro, pour ses citoyens, 2016-17 est le moment décisif pour agir. »

[Cliquez ici pour accéder au discours de François Villeroy de Galhau](#)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

BCE : Réunion du Conseil des gouverneurs du 21 avril 2016

À l'issue de la réunion du 21 avril 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Selon nous, les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous avons commencé, comme décidé le 10 mars 2016, à porter à 80 milliards d'euros, contre 60 milliards d'euros précédemment, nos achats mensuels effectués dans le cadre du programme d'achats d'actifs ». Il a également déclaré « (...) en juin, nous réaliserons la première opération de notre nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO II) et nous effectuerons nos premiers achats dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). (...) À la suite de la vaste série de décisions que nous avons prises début mars, les conditions de financement globales se sont améliorées dans la zone euro. Les répercussions des mesures de relance monétaire sur les entreprises et les ménages, notamment à travers le système bancaire, se renforcent. Toutefois, les incertitudes au niveau mondial persistent. Pour la période à venir, il est essentiel de conserver une orientation accommodante appropriée de la politique monétaire aussi longtemps que nécessaire pour soutenir la dynamique de la reprise économique en cours dans la zone euro et accélérer le retour de l'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 %. Le Conseil des gouverneurs continuera de suivre attentivement l'évolution des perspectives en matière de stabilité des prix et agira, le cas échéant, en utilisant tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat pour atteindre son objectif. Dans le contexte actuel, il est crucial de veiller à ce que l'environnement de très faible inflation ne se traduise pas par des effets de second tour sur les processus de fixation des prix et des salaires ».

[Cliquez ici pour télécharger la déclaration](#)

### Union européenne

#### Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,3 % en février 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en janvier 2016 et à celui de 11,2 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,9 % en février 2016, stable par rapport à janvier 2016, et en baisse par rapport au taux de 9,7 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis mai 2009. Eurostat estime qu'en février 2016, 21,651 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,634 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 59 000 dans l'UE28 et de 39 000 dans la zone euro. Comparé à février 2015, le chômage a baissé de 1,971 million de personnes dans l'UE28 et de 1,303 million dans la zone euro.

### Publications au Journal officiel

Ordonnance n° 2016-415 du 7 avril 2016 relative à l'économie sociale et solidaire dans le département de Mayotte

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032372213&categorieLien=id>

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032295952&categorieLien=id>

# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

## L'économie de la Guadeloupe en 2015 : une fragile amélioration

L'année 2015 ne marque pas de tournant déterminant malgré l'amélioration de certains indicateurs économiques, insuffisante pour attester d'un redressement réel de l'économie guadeloupéenne.

Pour la première fois depuis mi-2012, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit au-dessus de sa moyenne de longue période, révélant l'opinion favorable des chefs d'entreprise sur l'évolution de leur activité. Cette amélioration intervient dans un contexte inflationniste faible. Les moteurs traditionnels de la croissance, la consommation, et l'investissement, progressent après avoir marqué le pas en 2014 et se traduisent notamment par une hausse des importations. Malgré une meilleure orientation, le marché du travail demeure sous tension. La création d'entreprises diminue pour la quatrième année consécutive, touchant principalement les secteurs de la construction et de l'industrie. Au niveau sectoriel, l'évolution de l'activité est contrastée. Si l'activité se redresse dans les secteurs du commerce et du tourisme, la morosité s'installe durablement dans le secteur du BTP qui souffre d'un manque d'activité et de perspectives. Dans le secteur primaire et de l'agroalimentaire, l'activité est mitigée.

Dans ce contexte, le système bancaire poursuit son soutien au financement de l'économie. Les encours de crédits sont dynamiques, principalement tirés par les ménages, avec une très nette reprise des crédits à la consommation et à l'habitat. Les entreprises et les collectivités, qui ont eu davantage recours aux crédits d'investissement, contribuent également à la progression de l'encours total.

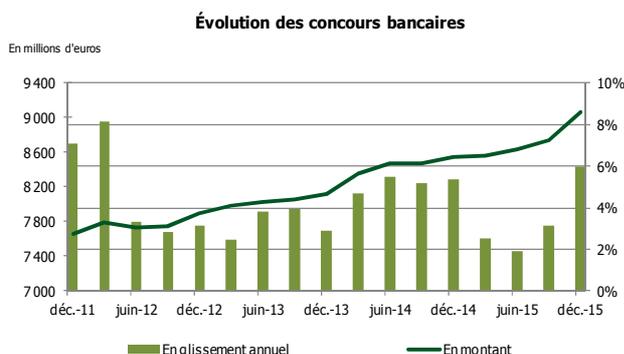
Cette note publiée par l'Iedom Guadeloupe est téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

## Évolutions monétaires à la Guadeloupe au deuxième semestre 2015

L'activité bancaire progresse dans le département au deuxième semestre 2015 : l'encours sain total est en hausse de 5,0 %.

Le rythme de croissance des crédits aux entreprises s'accélère au deuxième semestre 2015 (+2,3 % après +0,4 % au premier semestre) dans un contexte d'amélioration du climat des affaires en fin d'année. L'activité de crédit aux ménages est dynamique et s'établit à 3,6 milliards d'euros à fin décembre 2015 : le financement de l'habitat (69,5 % de l'ensemble des crédits aux ménages), progresse de 8,0 % sur les six derniers mois de l'année et l'encours des crédits à la consommation repart à la hausse à fin décembre 2015 (+9,5 % en glissement semestriel). Cette évolution va de pair avec le rebond des immatriculations de véhicules neufs enregistrées dans le département en fin d'année.

Enfin, les actifs financiers des agents économiques progressent à fin décembre 2015. À 8,0 milliards d'euros, l'encours croît de 3,2 % au deuxième semestre



Cette note publiée par l'Iedom Guadeloupe est téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

## En 2015, les prix à la Guadeloupe restent plus élevés qu'en métropole

Selon l'enquête de l'Insee menée en 2015, le niveau général des prix à la consommation en Guadeloupe est supérieur de 12,5 % à celui de l'Hexagone. Cet écart de prix est en grande partie imputable à la cherté des produits alimentaires au sein de l'archipel. En tenant compte de la différence des modes de consommation en Guadeloupe, les prix des produits alimentaires sont en moyenne supérieurs à ceux de la métropole de 32,9 %. Les communications (Internet, téléphonie, envois postaux) constituent la deuxième explication à cet écart. Enfin, les services de santé, et plus particulièrement les produits pharmaceutiques, coûtent 18,7 % plus chers aux ménages de la Guadeloupe qu'à ceux de métropole. Enfin, il est à noter que cette différence de prix s'est aggravée dans le temps, avec un écart qui était de 8,3 % en 2010.

Source : <http://www.insee.fr>

# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Secteur de la banane, une avancée pour le projet 100 000 tonnes

La Région a confirmé son soutien aux producteurs de bananes de Guadeloupe dans le cadre du projet 100 000 tonnes d'ici 2020. Ces derniers bénéficient aujourd'hui de 77 000 tonnes de référence. Cependant, toute production dépassant ces références ne bénéficie d'aucun soutien, et c'est à ce niveau qu'interviendra la Région, avec l'État, afin d'atteindre l'objectif fixé. L'augmentation de la production de 23 000 tonnes de bananes supplémentaires entre 2016 et 2020 fera donc l'objet d'une aide compensatoire de 404 euros par tonne. Ce projet devrait permettre à terme l'installation de 40 jeunes producteurs et de la création de 500 emplois directs.

## Accord régional du plan logement Outre-mer

Depuis 2006, le parc de logement s'accroît de 9 % en Guadeloupe. Chaque année, un tiers des habitations construites le sont au titre du logement social, qui constitue un parc estimé à 78 logements locatifs pour 1 000 habitants. Toutefois, les 1 200 logements qui devraient être livrés en 2016 ne permettront pas de combler la demande de logement social estimée à plus de 10 000 par le Conseil départemental de l'habitat (CDHA). À l'issue de la séance du Conseil du 12 avril 2016, le Préfet de Région a signé avec l'ensemble des partenaires, l'accord régional du plan logement Outre-mer devant permettre la construction d'un plus grand nombre de logements sociaux adaptés, la rénovation du parc de logements existant et la conduite des opérations d'aménagement afin d'intégrer les nouveaux chantiers.

## XII<sup>e</sup> Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane

Espace de concertation en matière de coopération régionale, cet événement qui s'est tenu les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril à Cayenne, a réuni près de 250 participants dont les ambassadeurs de France de la région Caraïbe, le député de la Martinique ou encore les présidents de région et des collectivités territoriales. Marlène Mélisse, présidente de la commission Affaires juridiques et coopération et Ary Chalus, président du Conseil régional, ont participé à cet événement, au cours duquel de nombreux sujets ont été évoqués dont l'insertion institutionnelle des CFA dans la Caraïbe, la circulation des personnes, les opportunités d'affaires et les dispositifs d'accompagnement des entreprises à l'export. Ces deux journées d'échange ont été introduites et conclues par la Ministre des Outre-mer, Madame George Pau-Langevin.

## ACTUALITÉS RÉGIONALES

### Saint-Barthélemy, la Collectivité vote son budget pour 2016

Lors du Conseil territorial du 31 mars 2016, les élus ont voté le budget 2016, s'appuyant sur les 28 millions d'euros reportés de l'exercice précédent, dont 21 le sont au titre du solde de la DGC. Si du côté des recettes, les prévisions restent les mêmes, avec 46 millions d'euros attendus de la fiscalité en 2016, les dépenses devraient pour leur part, augmenter notablement. La délégation de service public pour la gestion du centre de propreté, la création d'une chambre détachée du TGI de Basse-Terre à Saint-Martin, ou encore les investissements liés au déploiement de la fibre optique, à l'aménagement du territoire et aux opérations portuaires, sont autant de nouvelles dépenses qui devraient incomber à la Collectivité en 2016.

### Saint-Martin, le nouveau Code de l'entreprise en Outre-mer disponible

Le président de la Chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) a présenté le nouveau Code de l'entreprise en Outre-mer. Ce recueil, réalisé par une équipe pluridisciplinaire, regroupe l'ensemble des principales dispositions législatives et réglementaires applicables au monde de l'entreprise, et plus globalement, régissant la vie économique en Outre-mer. En permettant un accès simplifié à ces textes, ce Code constitue un nouvel outil de travail, devant permettre de contribuer au développement économique.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	Guadeloupe France entière	Février Février	2016	99,3 99,3	0,0 % 0,3 %	0,0 % -0,2 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (Source : Deccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Février	2016	56 370	-0,1 %	-2,0 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Février	2016	28,3 198,0	- -	-10,5 % -46,7 %
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Février Cumul annuel	2016	378 736	5,6 % -	17,0 % 5,1 %
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Mars	2016	19 003 417	1,8 % -9,5 %	-4,5 % -18,6 %

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Mars Cumul annuel	2016	217 119 637 345	3,5 % -	13,6 % 10,2 %
<b>Trafic maritime</b> (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Février	2016	236 747 106 029	-8,5 % -1,1 %	6,8 % 2,0 %
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mars Cumul annuel	2016	1 217 3 646	9,0 % -	-11,5 % -2,0 %
<b>Consommation de ciment</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mars Cumul annuel	2016	16 921 47 325	7,7 % -	-8,5 % -3,0 %

**Taux directeurs de la Banque centrale européenne**

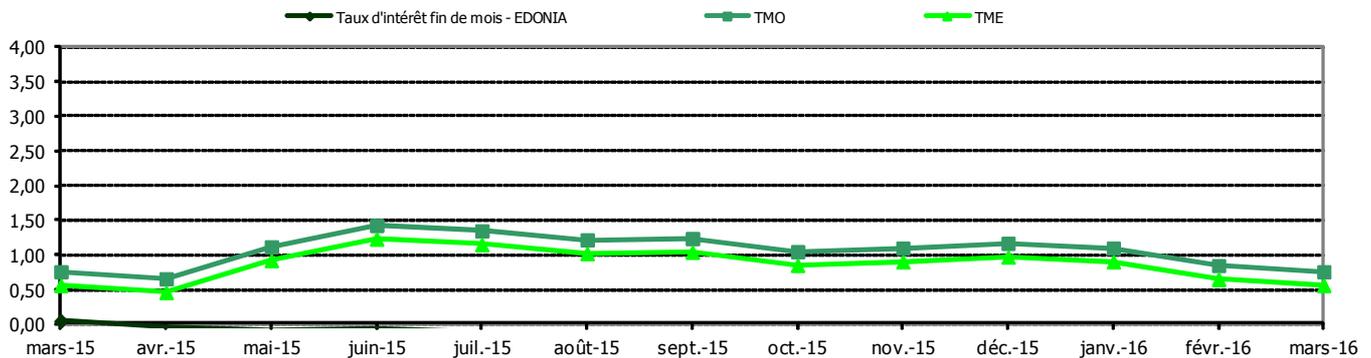
<b>Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème</b>	<b>taux</b>	<b>date d'effet</b>					
	<b>0,00%</b>	<b>16/03/2016</b>					
<b>Taux de la facilité de prêt marginal</b>	<b>0,25%</b>	<b>16/03/2016</b>					
<b>Taux de la facilité de dépôt</b>	<b>-0,40%</b>	<b>16/03/2016</b>					
<b>Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015</b>							
<b>Créances de personnes physiques</b>	<b>Livret A et bleu</b>	<b>Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)</b>					
(Hors besoins professionnels) :	4,54%	LDD 0,75%					
<b>Autres cas :</b>	<b>1,01%</b>	LEP 1,25%					
		PEL* 1,50%					
		CEL* 0,50%					
		<i>* hors prime d'Etat</i>					
<b>Taux d'intérêt fin de mois - EONIA</b>							
<b>Décembre</b>	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>1 mois</b>	<b>3 mois</b>	<b>6 mois</b>	<b>1 an</b>
-0,1270%	-0,2280%	-0,2270%	-0,3030%	-0,3340%	-0,2440%	-0,1320%	-0,0050%
<b>Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)</b>				<b>Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)</b>			
<b>Décembre</b>	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Décembre</b>	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>
0,97%	0,90%	0,65%	0,56%	1,17%	1,10%	0,85%	0,76%

**Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> avril 2016)**

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	<b>4,05%</b>	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	<b>7,17%</b>
Prêts à taux variable	<b>3,55%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	<b>2,92%</b>
Prêts-relais	<b>4,25%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	<b>3,33%</b>
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	<b>13,37%</b>
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	<b>20,05%</b>	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	<b>2,73%</b>
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	<b>13,20%</b>	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	<b>7,63%</b>	Découverts en compte	<b>13,37%</b>

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

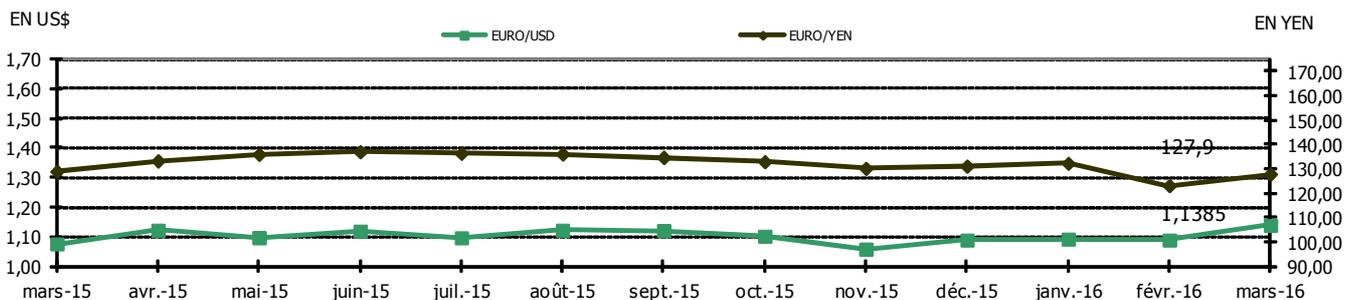
**Taux des marchés monétaires et obligataires**



**Taux de change (dernier cours fin de mois)**

<b>EURO/USD (États-Unis)</b>	<b>1,1385</b>	<b>EURO/ZAR (Afrique du Sud)</b>	<b>16,7866</b>	<b>EURO/SRD (Surinam)</b>	<b>5,8115</b>
<b>EURO/JPY (Japon)</b>	<b>127,9000</b>	<b>EURO/BWP (Botswana)</b>	<b>12,3362</b>	<b>EURO/ANG (Ant. Néerl.)</b>	<b>2,04</b>
<b>EURO/CAD (Canada)</b>	<b>1,4738</b>	<b>EURO/SCR (Seychelles)</b>	<b>15,3407</b>	<b>EURO/DOP (Rép. Dom.)</b>	<b>52,1029</b>
<b>EURO/GBP (Grande-Bretagne)</b>	<b>0,7915</b>	<b>EURO/MUR (Maurice)</b>	<b>40,0914</b>	<b>EURO/BBD (La Barbade)</b>	<b>2,2759</b>
<b>EURO/SGD (Singapour)</b>	<b>1,5304</b>	<b>EURO/BRL (Brésil)</b>	<b>4,1174</b>	<b>EURO/TTD (Trinité et Tobago)</b>	<b>7,5099</b>
<b>EURO/HKD (Hong-Kong)</b>	<b>8,8282</b>	<b>EURO/VEF (Vénézuéla)</b>	<b>11,3657</b>	<b>EURO/XPF (COM Pacifique)</b>	<b>119,33170</b>
<b>EURO/MGA (Madagascar)</b>	<b>3654,0947</b>	<b>EURO/XCD (Dominique)</b>	<b>3,0726</b>	<b>EURO/FC (Comores)</b>	<b>491,96775</b>

**Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)**



**Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro**

<b>1 EURO =</b>	<b>40,3399 BEF</b>	<b>6,55957 FRF</b>	<b>40,3399 LUF</b>	<b>200,482 PTE</b>	<b>15,6466 EEK</b>
	<b>1,95583 DEM</b>	<b>0,787564 IEP</b>	<b>2,20371 NLG</b>	<b>5,94573 FIM</b>	
	<b>166,386 ESP</b>	<b>1936,27 ITL</b>	<b>13,7603 ATS</b>	<b>340,750 GRD</b>	
	<b>239,640 SIT</b>	<b>0,585274 CYP</b>	<b>0,429300 MTL</b>	<b>30,1260 SKK</b>	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : J-M. PAUGAM

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - ZAC de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 27 avril 2016 - Dépôt légal : avril 2016 - ISSN 1240-3806